

BIENVENUE A L'ECOLE SECONDAIRE RIVE-NORD

GUIDE DE CHOIX DE COURS

3^E secondaire

Année scolaire
2022-2023



INSCRIPTION ANNUELLE

En 2022-2023, la réinscription ainsi que le choix de cours sont obligatoires pour tous les élèves du Centre de services scolaire des Mille-Îles. Les parents des élèves qui fréquentent déjà une école du CSSMI pourront effectuer leur demande de réinscription en ligne par le biais de l'*application Mozaïk-Inscription*. **Seuls les parents ayant une adresse courriel recevront, à la fin janvier, un courriel les informant de la mise en ligne de ce formulaire de réinscription.** Veuillez svp suivre la procédure et apporter des modifications aux renseignements, s'il y a lieu.

Toutefois, pour les parents qui n'ont pas d'adresse courriel ou pour ceux qui en feront la demande, la réinscription se fera au moyen **du formulaire** imprimé remis à l'élève au plus tard à la fin du mois de février. Nous vous demandons de lire attentivement les renseignements inscrits, de corriger les informations dans les espaces prévus à cet effet et de retourner le formulaire dûment signé au secrétariat de niveau de l'école fréquentée en 2021-2022.

Que ce soit par le biais de l'application Mozaïk-Inscription en ligne ou un formulaire copie papier, nous vous demandons de respecter **les délais exigés**. Soit le 14 février pour la réinscription en ligne ou le 18 mars pour les nouveaux élèves.

En cas de surplus dans le niveau de classe de votre enfant, l'élève dont le parent n'aura pas retourné la réinscription (en ligne ou formulaire) dans les délais exigés pourra faire l'objet d'un transfert administratif pour la prochaine année scolaire. Il en est de même pour tout changement d'adresse signifié à l'école après ces dates et qui entraînerait un changement d'école pour la prochaine année scolaire.

Le formulaire de choix de cours devra être complété en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation.

En cas de déménagement ou d'inscription dans une autre institution, vous êtes priés d'aviser le secrétariat de niveau le plus rapidement possible.

DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉCOLE

Si vous souhaitez choisir une autre école que celle de votre aire de desserte pour l'année scolaire 2022-2023, veuillez-vous procurer le formulaire « Demande de choix d'école » auprès de la secrétaire de niveau.

Critères d'inscription

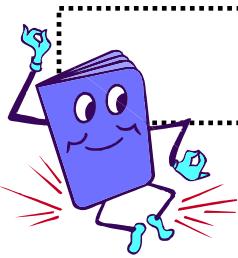
L'élève ou, s'il est mineur, ses parents ont le droit de choisir, à chaque année, parmi les écoles du Centre de services scolaire dont il relève et qui dispense les services auxquels il a droit, celle qui répond le mieux à leur préférence. L'exercice de ce droit est assujetti aux critères d'inscription établis en application de l'article 239, lorsque le nombre de demandes d'inscription dans une école excède la capacité d'accueil de l'école, ou, s'il s'agit d'une école à projet particulier ou à vocation régionale ou nationale, aux critères d'inscription établis en application de l'article 240.

Transport

L'application des règles du transport scolaire ne peut avoir pour effet d'accorder le droit au transport à un élève qui fréquente une école autre que celle de son aire de desserte, à la suite de l'exercice du libre choix de ses parents en vertu de l'article 4 de la Loi sur l'instruction publique.

Cette demande doit être discutée entre les deux directions des écoles concernées. Une réponse sera transmise aux parents par téléphone avant la prochaine rentrée scolaire, soit en **août**.





OPÉRATION CHOIX DE COURS

1^{re} étape (février)

En février, lors d'une séance d'information en classe, l'élève prend connaissance des possibilités qui s'offrent à lui pour l'année suivante. Il peut discuter de son projet personnel avec ses enseignants ou les personnes ressources de l'école. Il est important de bien s'informer sur les préalables de certains cours offerts.

2^e étape (mars)

Le formulaire de choix de cours devra être complété en ligne durant le mois de mars. Une rencontre individuelle avec l'élève est possible, au besoin, selon sa situation.

3^e étape

Dans les mois suivants, l'école procède à la formation des groupes pour l'an prochain.

Le choix de cours de l'élève pourra être modifié :

- A- Si ses résultats scolaires de l'année changent;
- B- Si une demande de changement est faite dans les délais prévus;
- C- En raison de contraintes administratives;
- D- En raison d'un nombre insuffisants d'inscriptions.

IMPORTANT :

Le choix de cours effectué en mars est temporaire et ne deviendra officiel qu'à la fin de l'année scolaire, après la parution du dernier bulletin.

* *Informations disponibles sur le site du CSSMI <http://www.cssmi.qc.ca/>*

VOIES POSSIBLES APRÈS LE PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

Atteinte des objectifs du premier cycle du secondaire (sec. 1 et 2)

3^e secondaire
Parcours de formation générale ou
Parcours de formation générale appliquée

Échec en français et en mathématique au bilan de juin de 2^e sec.

Année de prolongation du cycle
(Reprise d'année)

Échec en français **ou** mathématique et atteinte des objectifs du premier cycle du secondaire pour l'ensemble des autres cours

3^e secondaire
Avec mesure d'appui ou reprise de français ou de mathématique

15 ans au 30 septembre et réussite de 2 des 3 matières (français, mathématique, anglais) et intérêt pour un parcours orientant

Profil orientant
Rive-Nord

15 ans au 30 septembre, objectifs du 1^{er} cycle du secondaire non atteints et échec en français et en mathématiques

Formation aux métiers semi-spécialisés (FMS)



GRILLE MATIÈRES

3^E SECONDAIRE – PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE

| Code | Matières | Unités | Périodes |
|--------|--|--------|----------|
| | Matières obligatoires | | |
| ANG314 | Anglais, langue seconde OU | 4 | 4 |
| ANG334 | Anglais, langue seconde, enrichi | 4 | 4 |
| FRA318 | Français | 8 | 8 |
| MAT316 | Mathématique | 6 | 6 |
| SCT316 | Science et technologie | 6 | 6 |
| HEC314 | Histoire et éducation à la citoyenneté | 4 | 4 |
| EDP312 | Éducation physique et à la santé | 2 | 2 |
| PPO314 | Projet personnel d'orientation | 4 | 4 |
| | Arts (un au choix) | | |
| ARD332 | Art dramatique | 2 | 2 |
| ARP332 | Arts plastiques | 2 | 2 |

GRILLE MATIÈRES

3^E SECONDAIRE – PARCOURS DE FORMATION GÉNÉRALE APPLIQUÉE

| Code | Matières | Unités | Périodes |
|--------|--|--------|----------|
| | Matières obligatoires | | |
| ANG314 | Anglais, langue seconde OU | 4 | 4 |
| ANG334 | Anglais, langue seconde, enrichi | 4 | 4 |
| FRA318 | Français | 8 | 8 |
| MAT316 | Mathématique | 6 | 6 |
| ATS316 | Applications technologiques et scientifiques | 6 | 6 |
| HEC314 | Histoire et éducation à la citoyenneté | 4 | 4 |
| EDP312 | Éducation physique et à la santé | 2 | 2 |
| PPO314 | Projet personnel d'orientation | 4 | 4 |
| | Arts (un au choix) | | |
| ARD332 | Art dramatique | 2 | 2 |
| ARP332 | Arts plastiques | 2 | 2 |

La description de chacune des matières apparaît aux pages suivantes.

Le régime pédagogique précise, qu'au deuxième cycle de l'enseignement secondaire, l'élève choisit, chaque année, le parcours de formation générale ou le parcours de formation générale appliquée. Ces parcours s'adressent aux élèves qui veulent poursuivre leur formation générale et obtenir leur diplôme d'études secondaires. Avec l'un ou l'autre de ces parcours, les élèves peuvent entrer en formation professionnelle ou au Cégep. L'élève fait donc son choix de parcours selon ses goûts, ses besoins et ses capacités.

Les parcours en science à partir du 2e cycle du secondaire : Pareils ou pas pareils ?

| | Formation générale Cours de Science et technologie | Formation générale appliquée Cours d'Application technologique et scientifique |
|------------------------|---|--|
| Volet pratique | <p>La manipulation occupe une place importante dans les deux cours.</p> <p>Travail fait en laboratoire ← </p> <p>→ Travail fait en atelier</p> | <p>Les problèmes de départ sont généralement abordés sous un angle scientifique.</p> <p> </p> <p><i>Il y a plus de travail fait en laboratoire.</i></p> <p><u>Je choisis ce cours car :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>je suis surtout à l'aise dans les activités faites en laboratoire ;</i> • <i>je m'engage facilement dans des tâches qui ont un caractère d'ouverture sur le monde.</i> <p>Les problèmes de départ découlent généralement de l'identification d'un besoin technologique particulier.</p> <p> </p> <p><i>Il y a plus de travail fait en atelier.</i></p> <p><u>Je choisis ce cours car :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>je suis surtout à l'aise dans les activités faites en atelier ;</i> • <i>je trouve des idées de construction valables et originales ;</i> • <i>je ne me décourage pas quand j'ai des difficultés lors de la réalisation de mes projets.</i> |
| Volet théorique | <p>L'élève utilise ses connaissances scientifiques et technologiques pour comprendre le monde qui l'entoure et pour qu'il construise son opinion sur des enjeux.</p> <p><u>Je choisis ce cours car :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>je veux comprendre le monde qui m'entoure ;</i> • <i>j'aime donner mon opinion.</i> | <p>L'élève utilise ses connaissances scientifiques et technologiques pour comprendre comment fonctionnent les objets, comment ils sont fabriqués dans le but, éventuellement, de procéder à leur entretien ou à leur réparation.</p> <p><u>Je choisis ce cours car :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>j'aime manipuler des objets, les monter et les démonter ;</i> • <i>je suis en mesure de trouver des solutions des façons de les réparer, de les entretenir et de proposer des améliorations aux produits.</i> |

SANCTION DES ÉTUDES



Afin d'obtenir le **Diplôme d'études secondaires (DES)**, l'élève doit avoir accumulé au moins 54 unités de la 4^e et 5^e secondaires. Parmi ces unités, il doit y avoir au moins 20 unités de la 5^e secondaire et/ou de la formation professionnelle et les unités suivantes :

| NOMBRE D'UNITÉS | DISCIPLINE | NIVEAU |
|-----------------|--|---------------------------|
| 6 | Français | 5 ^e secondaire |
| 4 | Anglais | 5 ^e secondaire |
| 4 ou 6 | Mathématique | 4 ^e secondaire |
| 4 ou 6 | Science et technologie ou Applications technologiques et scientifiques | 4 ^e secondaire |
| 4 | Histoire et éducation à la citoyenneté | 4 ^e secondaire |
| 2 | Arts | 4 ^e secondaire |
| 2 ou 2 | Éthique et culture religieuse ou Éducation physique et à la santé | 5 ^e secondaire |

ACCÈS À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour être admis à un programme de la formation professionnelle, l'élève doit avoir, soit :

- un Diplôme d'études secondaires

OU

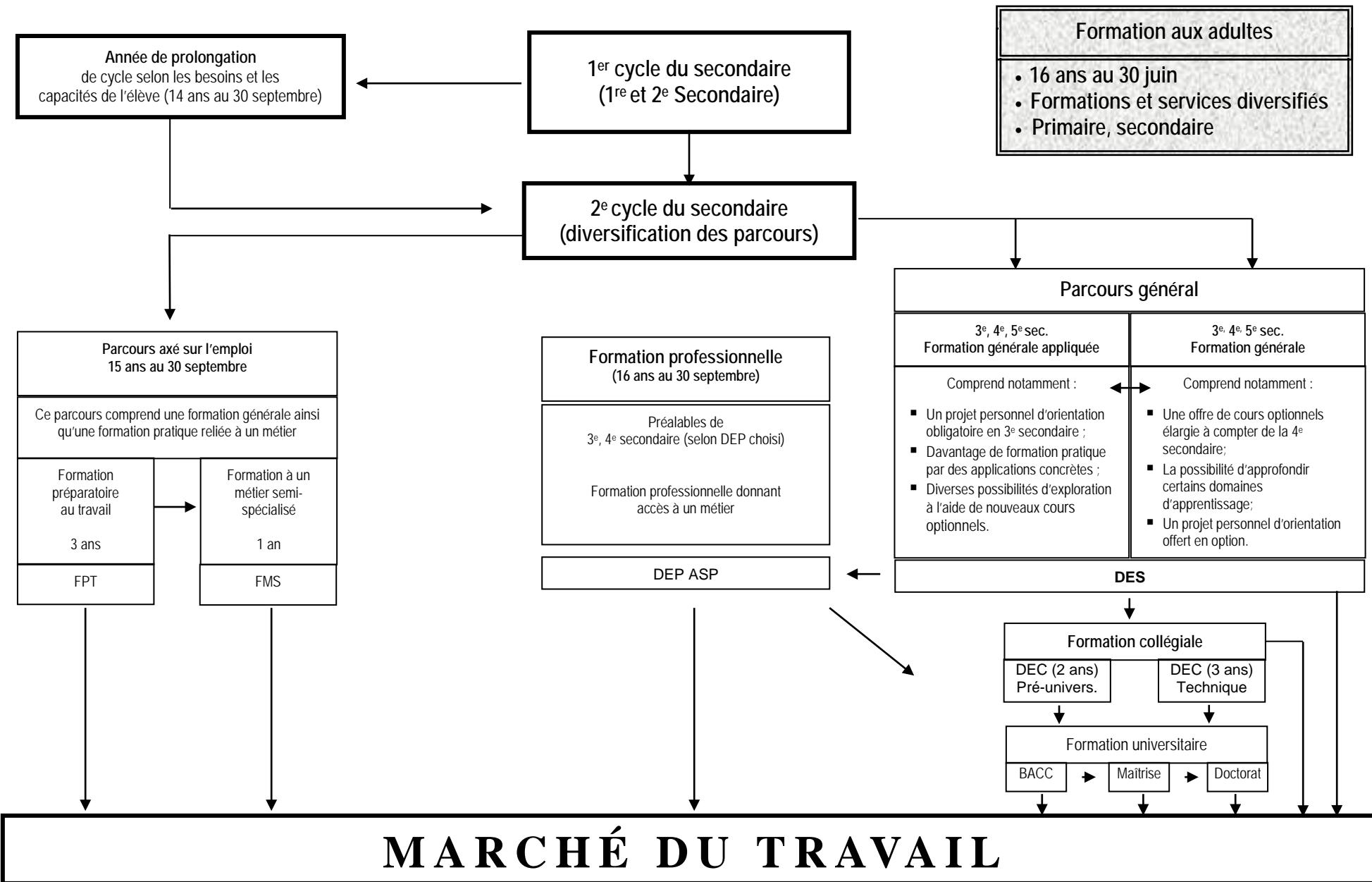
- **16 ans au 30 septembre** de l'année où il débutera sa formation et avoir réussi **français, mathématique et anglais de 3^e ou 4^e secondaire**. L'élève doit s'informer afin de connaître le niveau requis pour accéder à la formation convoitée.

ACCÈS À LA FORMATION COLLÉGIALE

Pour être admis à un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC), le candidat doit répondre aux **trois exigences suivantes** :

1. Avoir obtenu un Diplôme d'études secondaires.
2. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le ministre, lesquelles précisent les **cours préalables** au programme.
3. Satisfaire, le cas échéant, aux conditions particulières d'admission établies par le collège pour chacun de ses programmes, s'il y a lieu (exemple : test de sélection, audition).

SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS



DOMAINE DES LANGUES

Français – FRA318

Cours obligatoire – 8 périodes

Le programme de français, langue d'enseignement, vise à favoriser, chez l'élève, la maîtrise du français écrit et parlé, à accroître son plaisir de lire, d'écrire et de communiquer oralement et à développer une attitude positive à l'égard de la langue française et de la culture francophone.

Des mesures d'aide particulières peuvent être apportées à l'élève qui présente des difficultés dans cette matière lors de son entrée en 3^e secondaire.



Anglais, langue seconde

ANG314/ANG334

Cours obligatoire – 4 périodes

Deux programmes d'anglais, langue seconde, sont offerts au deuxième cycle du secondaire : le programme de base et le programme enrichi. Ces programmes visent la poursuite du développement des trois compétences du programme du premier cycle : interagir oralement en anglais, réinvestir dans la compréhension de textes et écrire et produire des textes. L'élève améliorera son habileté à utiliser l'anglais dans des situations qui correspondent à son âge, ses besoins et ses intérêts.

Pour accéder au programme enrichi, l'élève doit avoir réussi le programme du premier cycle enrichi ou avoir une recommandation de son enseignant.

DOMAINE DE L'UNIVERS SOCIAL

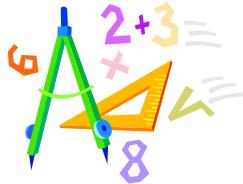
Histoire et éducation à la citoyenneté – HEC314

Cours obligatoire – 4 périodes

Les élèves étudient les réalités sociales à partir de ce qu'ils connaissent, de ce qu'ils observent et de ce qu'ils perçoivent de la société au sein de laquelle ils évoluent. Les réalités sociales sont abordées de manière chronologique : les premiers occupants, l'émergence d'une société en Nouvelle-France, le changement d'empire, revendications et luttes de la colonie britannique, formation de la fédération canadienne, la modernisation et les enjeux de la société québécoise depuis 1980.



DOMAINE DE LA MATHÉMATIQUE, DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE



Mathématique Cours obligatoire MAT316 - 6 périodes

Le programme de mathématique s'inscrit dans la continuité du programme du premier cycle du secondaire faisant appel au sens du nombre et des opérations, au raisonnement proportionnel, au sens des expressions algébriques et la connaissance des liens de dépendance dans l'analyse de phénomènes, au sens des données issues d'expériences aléatoires et de relevés statistiques ainsi qu'au sens spatial et à la géométrie. Le développement des compétences : déployer un raisonnement mathématique, résoudre une situation problématique, communiquer à l'aide du langage mathématique sera au cœur des activités d'apprentissage.

Après avoir complété cette formation de base, l'élève choisira en 4^e secondaire la séquence qui lui convient : Culture, société et technique ou Technico-sciences ou Sciences naturelles.

Science et technologie Parcours de formation générale Cours au choix SCT316 - 6 périodes

Les objets d'étude sont regroupés en quatre univers : l'univers vivant, l'univers matériel, la terre et l'espace de même que l'univers technologique. Les compétences et les connaissances se construisent dans le cadre de situations d'apprentissage et d'évaluation liées au thème de l'humain, un organisme vivant. Une grande importance est accordée à la responsabilisation de l'élève à l'égard de son corps et de sa santé.

Application technologique et scientifique Parcours de formation générale appliquée Cours au choix ATS316 - 6 périodes

Ce programme aborde la science et la technologie selon les mêmes perspectives que le programme SCT, mais plus particulièrement dans les perspectives technocratique et utilitaire. L'enseignement est abordé sous l'angle de l'expertise scientifique, l'utilisation de la science et de la technologie au quotidien. On met l'accent sur la méthodologie utilisée en science pour résoudre des problèmes, sur le contrôle des objets ou des systèmes, sur la conceptualisation et sur le transfert des apprentissages dans la vie quotidienne. L'élève est amené à s'approprier des concepts qui permettent d'analyser et de comprendre le fonctionnement de objets et de systèmes technologiques, d'en saisir les principes de construction et de procéder, quand cela est nécessaire, à leur entretien ou réparation. Les éléments du programme sont regroupés en quatre univers : l'univers technologique, l'univers vivant, l'univers matériel et la terre et l'espace.

La distinction entre SCT et ATS se situe principalement dans la contextualisation des situations d'apprentissage et d'évaluation.

DOMAINE DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Éducation physique et à la santé Cours obligatoire EDP312 – 2 périodes

Ce cours vise à développer trois compétences: agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques, interagir dans différents contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sans et actif. Le contenu se répartit en quatre catégories : savoirs, savoir-faire, savoir-être et repères culturels.



Projet personnel d'orientation Cours obligatoire PPO314 – 4 périodes

Dans ce cours, l'élève explorera et vivra certaines tâches professionnelles grâce à des simulations et à des exercices pratiques. Il pourra faire de trois à huit démarches d'exploration de différents secteurs d'intérêt grâce à des coffrets-projets, à des visites virtuelles et à des témoignages de travailleurs. Il apprendra ainsi à mieux connaître ses intérêts et ses aptitudes pour faire un choix de carrière éclairé.



DOMAINE DES ARTS

Arts plastiques Cours au choix ARP332 – 2 périodes

Ce cours s'articule autour de trois compétences complémentaires : créer des images personnelles, créer des images médiatiques et apprécier des images.



Art dramatique Cours au choix ARD332 - 2 périodes

Ce cours vise à consolider les acquis artistiques antérieurs et amène le jeune à développer davantage son autonomie, son potentiel créateur, sa sensibilité artistique de même que ses qualités de spectateur ou d'interprète.

Le programme d'art dramatique est axé, comme au premier cycle, sur le développement de trois compétences complémentaires : créer, interpréter et apprécier des œuvres dramatiques.





COORDONNÉES DE L'ÉCOLE

École secondaire Rive-Nord

400, rue Joseph-Paquette
Bois-des-Filion, J6Z 4P7

Téléphone: 450-621-3686

Télécopieur: 450-621-3688

Nancy Bérubé
Directrice
Poste 5661

Secrétariat
Poste 5671

Catherine Gonet
Directrice adjointe
Poste 5670

Stéphanie Brissette
Conseillère d'orientation
Poste 5668

Transport scolaire
430, boulevard Arthur-Sauvé
Saint-Eustache (Québec) J7R 6V6
(450) 974-2505

Publication
L'École secondaire Rive-Nord – CSSMI

Conception graphique
En collaboration avec Léa St-Onge
Secrétaire de gestion, DSFGJ

Mise à jour
Stéphanie Brissette

Décembre 2021

CSSMI

(450) 974-7000